

Conditions spéciales – Offre d'hiver 2022-2023

Veillez noter que l'offre est uniquement valable sous les conditions suivantes :

- Cette remise s'applique jusqu'au 28/02/23 à toutes les nouvelles souscriptions individuelles à Essential, Special ou Exclusive, ayant une date de début de contrat comprise entre le 01/01/23 et le 28/02/23.
- Les souscriptions reçues avant le 15/12/22 ne seront pas éligibles à l'offre, même si la date de début du contrat est comprise entre le 01/01/23 et le 28/02/23.
- Le fuseau horaire de référence pour le calcul de la remise est celui du Luxembourg.
- Cette remise ne s'applique pas aux contrats d'assurance collectifs.
- Cette remise ne s'applique pas aux tarifs spéciaux offerts par les courtiers.
- Si le client bénéficie d'autres offres promotionnelles en vigueur concernant le (les) même(s) contrat(s), Foyer Santé – Global Health se réserve le droit de n'appliquer qu'une seule de ces offres, à la seule discrétion de Foyer Santé – Global Health.
- La remise s'applique uniquement à la tarification de base. Les augmentations de prime liées aux conditions médicales ou liées à l'âge ne sont pas concernées par cette remise.
- L'offre peut être révoquée à tout moment sans préavis.
- L'offre n'est pas valable dans les pays où elle est interdite par la loi.
- L'offre promotionnelle est valide par votre acceptation des conditions générales de l'offre. Votre utilisation de la remise et/ou du crédit promotionnel vaut acceptation des conditions générales de l'offre.
- Foyer Santé – Global Health se réserve le droit de refuser d'appliquer l'offre pour cause de suspicion ou d'abus sans fournir d'explications à ce sujet.
- Foyer Santé – Global Health se réserve le droit de changer, modifier ou mettre fin aux conditions de cette offre promotionnelle à tout moment et à sa seule discrétion.
- Les remises ne peuvent pas être transférées ou échangées contre de l'argent ou tout autre avantage.
- Foyer Santé – Global Health ne peut être tenu responsable de toute perte, réclamation, coût, dépense, responsabilité ou blessure subi(e) par toute personne associée de quelque manière que ce soit à cette offre, sauf si une telle perte ne peut être exclue par la loi.
- Toutes les remises sont régies par les lois du Luxembourg et tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du Luxembourg.